

FICHE DE POSTE

Accompagnateur pédagogique des suppléants du 1er degré

Définition de fonction

L'accompagnateur pédagogique des suppléants du 1er degré est un professeur des écoles nommé à 13h50. Il assure au sein de la direction interdiocésaine d'Orléans Bourges l'accompagnement des suppléants du 1er degré.

Position et environnement

L'accompagnateur pédagogique est placé sous la responsabilité du Directeur Interdiocésain. Il travaille avec les établissements scolaires de l'ensemble des diocèses de Bourges et Orléans, avec les partenaires pédagogiques de l'enseignement catholique et de l'Éducation Nationale. Il travaille en équipe avec les autres collaborateurs

Principales missions

Visiter les enseignants sur leur lieu d'exercice et assurer le suivi pour accompagner la mise en œuvre des conseils donnés.
Accueillir les enseignants avant la rentrée pour présenter l'organisation de l'année et les premiers outils pour débiter.
Rédiger le compte-rendu des visites et les adresser à la DIEC, au Chef d'établissement et au suppléant.
Organiser des temps de relecture de pratique au cours de l'année.
Rencontrer les suppléants sur des temps collectifs spécifiques d'accompagnement
Baliser des demi-journées de permanence pour rencontrer individuellement des suppléants

Profil requis

Compétences et connaissances

Expérience pédagogique :
Durée minimale d'exercice antérieur : 10 ans en tant que professeur des écoles
Expérience professionnelle dans tous les cycles du 1er degré
Bonne connaissance du système éducatif
Expérience de suivi des professeurs stagiaires (tuteur)
Il s'informe, en permanence, des nouvelles orientations pédagogiques et des réglementations récentes, afin d'approfondir ses connaissances et ainsi d'améliorer sa performance sur le terrain.
Bonne maîtrise de l'outil informatique
Pédagogue, organisé, rigoureux, dynamique et positif.
Bonnes capacités rédactionnelles. Capacité d'adaptation. Respect du devoir de réserve.
Une bonne connaissance de la région et du diocèse est un plus.
Permis B obligatoire.

Conditions d'emploi

Type de contrat : affecté dans une école et autorisé à travailler à la DIEC ; emploi à 13,50h/semaine
Le contrat est à durée indéterminée.
L'enseignant continue sa carrière dans son corps d'origine.

Localisation : Direction interdiocésaine Berry Loiret.
Le poste est rattaché administrativement à l'école Clairefontaine de Levroux.